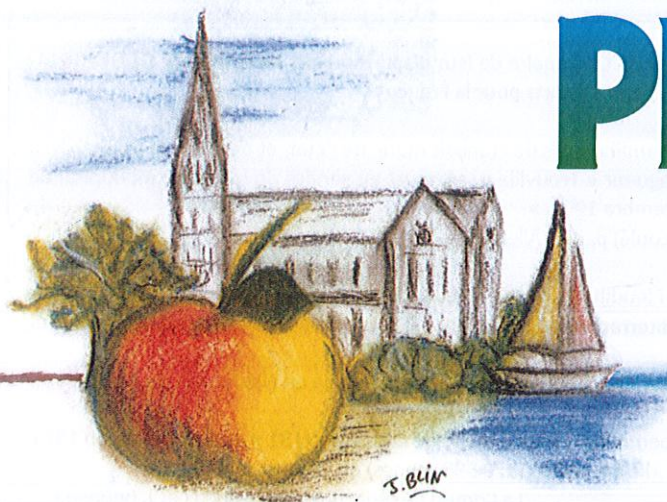


# PLEUDIHEN

Village



19/05/2017 n°1901

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL du 11 MAI 2017

Le conseil a débuté par la présentation d'aménagements littoraux envisagés sur la commune dans le respect de la réglementation. M. le Maire a, en premier lieu, rappelé que le bouclage du projet mené par Cœur Emeraude pour la roselière du Pont de Cieux était en cours de finalisation. Cet aménagement rentre dans un programme d'actions pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques par la réhabilitation des fonctionnalités des zones humides. Il a ensuite invité François LANG, chargé de mission Natura 2000, à présenter deux autres projets qui visent à réhabiliter les fonctionnalités naturelles d'espaces profondément modifiés depuis la création du barrage. L'un concerne l'herbu des Bas Champs dont des secteurs ont perdu leur caractère marin avec le développement d'arbres, buissons et une importante prolifération de chiendent sur le domaine maritime. Il en résulte la fermeture du milieu où il ne reste que quelques mares peu profondes avec des capacités d'accueil très limitées pour les oiseaux, seules des aigrettes gazettes fréquentent encore les lieux. Un des objectifs Natura 2000 est de restaurer les capacités d'accueil pour l'avifaune. C'est ce que propose de réaliser l'ACGE22, une association de chasseurs de gibier d'eau, à ses frais. Il s'agira d'une démarche progressive qui comprend d'une part la création de mares temporaires aménagées afin d'y accueillir à nouveau canards et oiseaux migrateurs, et d'autre part la gestion de la végétation environnante par la fauche du chiendent. Le dossier est en cours d'étude par les services de l'Etat. L'autre action se situe au niveau de la grève de la Ville Ger et de sa plage, la seule dune de sable naturelle en bord de rivière en Bretagne. Depuis plusieurs années, le site s'est fortement dégradé ce qui a compromis les usages et notamment la baignade. Cela nécessite un entretien spécifique afin d'éliminer la végétation terrestre qui a envahi la zone sableuse de la plage. La remontée des niveaux hauts en Rance sera un atout supplémentaire mais elle impose une intervention afin d'éviter le pourrissement des herbes qui seront à nouveau recouvertes par l'eau. Sur une partie de la zone située entre la partie sableuse et les perrets, il est projeté de réaliser une fauche avec exportation des végétaux qui ne correspondent pas au milieu marin d'origine.

Le Conseil Municipal a ensuite adopté les propositions de la commission des finances concernant les tarifs municipaux ; si certains tarifs augmentent (cimetièrre, mouillages, salle des fêtes...) d'autres ne sont pas majorés pour 2017 (accueil périscolaire, transport scolaire, marché, bibliothèque...). Les propositions de subventions tant communales, pour 18 230 €, qu'extra-communales pour 2 805 €, ont aussi été validées. Une subvention exceptionnelle a été votée pour le Comité de Jumelage en vue de l'organisation du 40ème anniversaire du Jumelage avec Herschbach (en 2018 et 2019). M. le Maire a ensuite présenté le dispositif « argent de poche » qui permet de proposer à des jeunes de 16 à 18 ans de réaliser des missions d'intérêt général. Le Conseil a validé un budget de 900 € pour l'année correspondant à 60 missions de 3h30. Une réunion d'information à destination des jeunes intéressés sera organisée d'ici l'été.

Les élus ont validé le remplacement, comme le prévoit la loi, des régimes indemnitaires existants par le nouveau régime RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Ce nouveau régime, qui va dans le sens de la simplification et de la reconnaissance de la qualité du travail, n'aura aucune incidence immédiate sur le traitement mensuel des employés communaux.

Le Conseil a ensuite confirmé son adhésion au projet de Parc Naturel Régional (PNR) Rance Côte d'Emeraude. Après en avoir rappelé les enjeux, M. le Maire a précisé que l'engagement définitif ne sera pris qu'en 2018. Le Conseil a tenu à joindre deux mentions à sa délibération : 1/ que le PNR n'a de sens que dans la mesure ou un plan pérenne de désenvasement de la Rance est mis en place ; 2/ que le futur PNR ne devait pas être source de contraintes ou exigences légales supplémentaires à celles déjà prévues (loi Littoral, SCOT, PLU...).

Enfin le Conseil a confirmé sa volonté de refonte du site internet de la commune. Actuellement les services communaux n'ont pas la possibilité de modifier le contenu de nombreuses rubriques. La volonté de la commission est d'offrir à nos concitoyens un site plus riche avec de nombreux liens tout en conservant la possibilité de pouvoir modifier et d'enrichir le contenu des diverses rubriques.

B. Pangault, 1<sup>er</sup> adjoint

## CENTRE CULTUREL-BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

### ✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

### Les RENDEZ-VOUS de la BIBLIOTHEQUE

Thème : le Printemps

• **Mercredi 24 mai, à 15h30** : heure du conte (pour tous) + atelier créatif (à partir de 5 ans).  
*Réservation recommandée.*

### Jusqu'au 27 mai - EXPOSITION des élèves de l'école Notre-Dame de Pleudihen

« Sur le thème des monstres et personnages imaginaires, les enfants de l'école Notre-Dame exposent leurs œuvres. Qu'ils soient plats ou en volume, leurs personnages invitent à la rêverie et au retour dans le monde de l'enfance. »  
Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La bibliothèque informe les lecteurs que les cotisations sont à renouveler. *Abonnement famille* : 15 € ; *individuel* : 10 € ; *jeunes - de 18 ans* : 5 € ; *personnes âgées de 65 ans et plus* : 5 €.

## Infos pratiques

**Sapeurs-pompiers** : 112 ou 18 (d'un fixe)  
**Médecin** : 15  
**Pharmacie** : 3237  
**Assistante sociale** : RDV au 02.96.80.00.80  
**Association « Soleil et Sourires »** : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75  
**Ambulances de La Rance** : 02.96.83.38.64  
**Conciliateur de justice** : permanence le **jeudi** de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)  
**Taxi LEMOINE** : 06.08.54.09.22

## MARCHE : Tous les mardis

Entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

**TRI SELECTIF (sacs jaunes)** - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 30 mai**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

## La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

« Au jour du Centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-1918, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

« **LE GUEN François Jean Joseph** – Né le 4 mars 1894 à **La Chapelle-de-Mordreuc**, en **Pleudihen**, fils de François marin de l'Etat, et de Thérèse Delambily. Il réside à **Mordreuc** en **Pleudihen**. Agé de 23 ans, **François LE GUEN**, matelot sur le dragueur « **Trouville** », est mort au service de la France à l'hôpital de **Rosendaël**, près de **Dunkerque**, le **19 mai 1917**. » Il sera inhumé à **Pleudihen**, le 22 décembre 1921. »  
(« **Le Trouville** » est un dragueur auxiliaire construit à Nantes en 1910. Il sera sabordé (coulé) par les Allemands, à Brest, en 1944).

\*\*\*\*\*

« **DESVAUX François Joseph Jean Marie** – Né le 29 décembre 1886 à **La Ville-Abel**, en **Pleudihen**, fils de François, premier-maître canonnier, et de Thérèse Chouin. **François DESVAUX** péri en mer à bord du « **Sontay** », torpillé (coulé) en Méditerranée le **23 mai 1917**. Il est tombé au « **Champ d'Honneur** » et « **Mort pour la France** » le **23 mai 1917** entre la Sardaigne et la Sicile. »

(Le cargo mixte « **Sontay** », de 7236 tonnes, construit en 1907, appartenait aux Messageries-Maritimes. Celui-ci a été torpillé en Méditerranée, par le sous-marin allemand **UB 33** alors qu'il transportait des troupes. Ce naufrage a fait 49 victimes.)

(Le **U.Boot 33** est un sous-marin allemand aux ordres du Commandant Hellmuth von Doemming. Ce sous-marin de la classe « **U 31** » a été construit en 1914, aux chantiers Germaniawerf à Kiel, de l'autre côté du Rhin, en face de Strasbourg. Il a coulé 84 navires (229.598 tonnes) en 16 patrouilles.)

Le Comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.



### ECOLE NOTRE-DAME - SOIREE "BROCHETTES"

Les parents d'élèves de l'école Notre-Dame organisent leur traditionnelle soirée "Brochettes" le **vendredi 19 Mai à partir de 20 h** à la salle des Fêtes de Pleudihen. Menu : kir, entrée, brochettes cuites au feu de bois, pommes de terre nouvelles, fromage, dessert, café. Prix : 13 € (boisson non comprise). Menu enfant de 6 à 12 ans : 6 €, gratuit en dessous de 6 ans. Les cartes sont en vente à l'école et auprès des responsables.



### STADE PLEUDIHENNAIS

**Samedi 20 mai : U15 (PH)** reçoivent COB St Brieuc SP1 à 14h (dernier match de la saison). **Ecole de football** : voir avec les encadrants.

### Amicale des Anciens du Stade Pleudihennais – Soirée Retrouvailles

Contact : anciens-stadepleudihennais.fr ou Facebook amicale des anciens du stade pleudihennais. Le **samedi 20 MAI une soirée Retrouvailles** aura lieu à la salle des fêtes ; l'occasion pour les anciens joueurs et dirigeants - de 1955 à nos jours - de revoir leurs coéquipiers au cours d'un repas. La soirée sera animée par le comique bien connu en Bretagne, JAOSSET D'LAINTE. Soirée ouverte aux sympathisants et autres.

### DEFILE de VEHICULES ANCIENS

Un convoi d'environ quarante Peugeot 204 et 304 passera dans la commune de Pleudihen, **samedi 20 mai 2017 vers 17h**. Rassemblement à la Ville Ger vers 17h30.

**LE PALET PLEUDIHENNAIS - CONCOURS de PALETS -**  
**Dimanche 21 mai** (terrain couvert derrière la salle des fêtes). Matin : 2 joueurs, 2 palets. Tirage à 9h30. Après-midi : 2 joueurs, 4 palets. Tirage à 14h30. Engagement 5€ par joueur. Buvette et restauration rapide sur place.

**GYM DOUCE PLEUDIHEN – Modification des jours de cours avec Danielle DJIAN.** MAI : cours mercredi 24 mai, mercredi 7 juin, mardi 13 juin, jeudi 15 juin, jeudi 22 juin, jeudi 29 juin. Horaire : 10h30/11h30.

**SOPHROLOGIE** – La séance de sophrologie du lundi 5 juin n'aura pas lieu. Reprise le **lundi 12 juin à 18h**. Infos et réservation « Sur le chemin en Soi » 02.96.39.24.16 ou 07.83.06.77.48

L'association **MER DES DRUIDES** de Mordreuc organise son repas d'été le **Samedi 17 Juin 2017** à partir de 12h sur le parking du Vieux Moulin. Nous espérons vous y voir nombreux. Afin de connaître le nombre de participants, nous vous demandons de nous prévenir avant le **Vendredi 9 juin 2017** : par mail à merdesdruides@gmail.com, par téléphone : Annick Bonjour (02.96.83.22.69) ou Hubert Bonneté (02.96.83.23.56) ou par retour du courrier distribué dans vos boîtes mail ou postales.

Le **CLUB des AINES** associé à l'amicale des Anciens Combattants vous propose une **sortie à Rochefort en Terre** (le village préféré des Français 2016), le **jeudi 14 septembre 2017** avec également la découverte de Questembert. Inscriptions et règlement avant le 15 juin. Tarif : 59 €. Nombre de places limité. Contact : Jeanine et André Dufeil 02.96.83.24.70 ou Roger Launay 02.96.83.34.19

### Association NORD-BRETAGNE des PENSIONNES de la MARINE MARCHANDE (Commerce et Pêche)

**Voyage pour le 94<sup>ème</sup> Congrès de la Marine Marchande** aux Sables d'Olonne et découverte de l'île de Noirmoutier, **du dimanche 1<sup>er</sup> octobre au lundi 2 octobre 2017**. Inscriptions le plus tôt possible. Renseignements et documentation : Michel Coquart 02.96.83.22.78



### Année scolaire 2017 – 2018 : offres d'emplois (rémunéré ou bénévole) pour les temps d'activités périscolaires.

Vous êtes en retraite ou en activité ou sans-emploi, vous avez des compétences (bricolage, modélisme, musique, danse, ping-pong, ...) et vous voulez en faire bénéficier les enfants (6 – 11 ans) scolarisés à Pleudihen. Merci de vous faire connaître le plus rapidement possible car la commune propose des emplois dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2017–2018. Vous pouvez vous engager par cycle (entre 2 périodes de vacances) ou/et à l'année (lundi et / ou mardi et / ou jeudi et / ou vendredi de 14h45 à 16h15). Année scolaire 2017 – 2018 = du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 6 juillet 2018. Envoyez le plus rapidement possible votre cv et votre lettre de motivation : Mairie de Pleudihen sur Rance – Monsieur le Maire – BP 15 – 22690 Pleudihen. Renseignements : 02.96.83.20.20. ou 06.68.19.26.42. (José Escanez) ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

**AVIS – Des TRAVAUX d'ELAGAGE et d'ABATTAGE** nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à **225 000 volts LAUNAY-RANCE POSTE** vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du **22 mai 2017**. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise SAMU Elagages 46 rue Albert Sarraut à Versailles.

### COUPURES de COURANT pour TRAVAUX.

**Vendredi 19 mai, de 9h à 12h** : Le Mezerey, Launay Mousson. **Lundi 29 mai, de 9h à 12h et de 13h45 à 16h** : Beaumarchais, La Croix Noël, La Touche. **Lundi 29 mai, de 14h à 16h** : La Ville Ger. **Mardi 30 mai, de 9h à 12h et de 13h45 à 16h** : Le Pont Hougat, les Rouchiviers, le Haut des Champs. **Mardi 30 mai, de 14h30 à 16h30** : Lourmel. **Mardi 30 mai, de 16h à 17h** : rue du Val Hervelin, rue de la Libération, Rue des Vall Es, Le Val Hervelin, rue du Val Hervelin, rue des Cours. **Mercredi 31 mai, de 9h à 11h30** : L'Hôpital, Le Tertre. **Mercredi 31 mai, de 11h à 12h** : Les Rouchiviers. **Mercredi 31 mai, de 14h à 16h** : Chemin des Longues Raies, Route de Mordreuc, Mordreuc, Rue des Cap Horniers, Chemin du Port, La Chapelle de Mordreuc, Rue des Terre Neuvas. **Jeudi 1<sup>er</sup> juin, de 9h à 12h** : Les Villes Morvues, rue des Frères Salesiens, La Miou, Mordreuc, La Gravelle, rue de Saint-Malo, Le Pont de Cieux. **Jeudi 1<sup>er</sup> juin, de 14h à 16h30** : La Touche Porée, La Ville Guillaume. **Jeudi 1<sup>er</sup> juin, de 16h à 17h** : Le Grand Gue, la Ville Pian, Carma.

Dinan agglomération. **RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS - ESPACES-JEUX** : De 9h30 à 11h30 - **Lundi 22 Mai 2017**, annexe de la salle des fêtes - Pleudihen.

**OFFRE EMPLOI** - OUEST-FRANCE recherche une personne pour distribuer le journal sur la commune de Pleudihen, le matin à partir de 5h. Durée du portage : 2h30. Contact : 02.96.87.56.18